

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 22 février 2018

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M. Bérel, M^{me} Dunbar, M^{me} Sohier, M. Faucher, M. Marie.

Procuration : M^{me} Prosper à M. Kepa, M^{me} Besançon à M^{me} Maunoury.

- Accord pour garantir les emprunts souscrits par SOLIHA auprès de la Caisse des Dépôts, dans le cadre des travaux de réhabilitation des logements communaux de la Rue des Hirondelles (80 000 €) et de la Rue de Normandie (73 500 €).
- Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement pour le paiement de factures relatives à des travaux engagés et à payer. Montant total : 79 000 €.
- Décision de facturer aux communes extérieures 77 €/élève le coût de la participations aux activités périscolaires pour l'année 2016/17.
- Approbation du Compte Administratif 2017 du budget Assainissement. Décision de transférer les résultats au budget principal. Rattachement des recettes et dépenses (Eau et Assainissement) au budget principal.
- Admissions en non valeur pour un montant de 26,31 € au budget Eau et 186,93 € au budget Assainissement (14 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention).
- Examen d'un dossier au titre du Fonds de Solidarité Eau (10 voix contre, 5 abstentions, 2 voix pour) et classement sans suite.
- Décision de calculer le montant des indemnités de fonction des élus sur la base de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale, à compter du 01/01/2018.
- Création d'un poste d'Adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité. Les recrutements sur ce poste seront opérés sous forme de contrat à durée déterminée de 12 mois maximum (2 abstentions).
- Vote d'une motion en faveur du maintien de la Cour d'Appel de Caen.

Questions et informations diverses :

- reconstruction de la caserne des sapeurs-pompiers à l'horizon 2020-2021 (M. Kepa) ;
- stationnement intempestif Rue Circulaire (M^{me} Knedlik) ;
- demande d'élagage des thuyas de la Rue de Prague (M^{me} Sohier/M. Perrier) ;
- avancement du projet de Maison de Santé (M. Gasnier).

Séance levée à 20h15.